B3A - PANNEAU INTERDICTION AUX CAMIONS DE PLUS DE 3,5 T DE DÉPASSER
Référence : 00044



RESUME

Le panneau B3a est un panneau d'interdiction aux véhicules de transport de plus de 3,5 tonnes de dépasser les autres véhicules.

Le panneau est rond sur fond blanc bordé par un large listel rouge, avec deux pictogrammes au centre : un camion rouge symbolisant l'interdiction de dépasser la voiture colorée en noir juste à côté.

Pour l'option dos laqué, n'oubliez pas de renseigner le champ "personnalisation : RAL du laquage" avec le RAL choisi.

Les points forts :

- Eco-responsable
- Pose et manipulation facile et sécurisé
- Résistant et rigide
- Rails de fixation inclus



DECLINAISONS

Taille	Classe	Type de dos
450 mm (2 rails au dos)	Classe 1 (T1)	Dos brut
450 mm (2 rails au dos)	Classe 2 (HIP)	Dos brut
650 mm (2 rails au dos)	Classe 1 (T1)	Dos brut
650 mm (2 rails au dos)	Classe 2 (HIP)	Dos brut
850 mm (2 rails au dos)	Classe 1 (T1)	Dos brut
850 mm (2 rails au dos)	Classe 2 (HIP)	Dos brut

1050 mm (2 rails au dos)	Classe 1 (T1)	Dos brut
1050 mm (2 rails au dos)	Classe 2 (HIP)	Dos brut
450 mm (2 rails au dos)	Classe 1 (T1)	Dos laqué
450 mm (2 rails au dos)	Classe 2 (HIP)	Dos laqué
650 mm (2 rails au dos)	Classe 1 (T1)	Dos laqué
650 mm (2 rails au dos)	Classe 2 (HIP)	Dos laqué
850 mm (2 rails au dos)	Classe 1 (T1)	Dos laqué
850 mm (2 rails au dos)	Classe 2 (HIP)	Dos laqué
1050 mm (2 rails au dos)	Classe 1 (T1)	Dos laqué
1050 mm (2 rails au dos)	Classe 2 (HIP)	Dos laqué

DESCRIPTION

Description du panneau B3a interdiction de dépasser pour les camions

Le panneau est utilisé pour annoncer un dépassement impossible des véhicules poids lourds, dont le poids est supérieur à 3,5 tonnes. La fin de cette interdiction de dépasser s'annonce généralement grâce au panneau de signalisation B34a ou encore au panneau fin d'interdiction qui met fin à toutes les interdictions précédemment indiquées.

Le panneau B3a est un panneau qui s'applique spécifiquement aux camions, contrairement au panneau B3 qui interdit le dépassement à tous les automobilistes.

Nos panneaux en aluminium 15/10ème sont faciles de manipulation grâce à leurs bords arrondis. Il est possible de commander un film anti-graffiti sur la face avant (faire une demande sur le devis en ligne).

Types de dos disponibles

- Dos brut : dos basique du panneau couleur aluminium et également le plus économique
- Dos laqué : le laquage se fait avec un RAL au choix

Il est possible de passer par un devis pour demander l'option

dos laqué fermé et dos fermé.

Aller plus loin sur le panneau d'interdiction de dépasser pour les camions

Ce panneau doit être implanté au début de la route soumise à cette interdiction. Dans le cas où l'interdiction s'applique à une certaine distance, il est possible d'en informer les usagers de la route avec un panonceau M1 ou un panonceau M2.

Le panonceau M1 annonce une distance (50 mètres...) personnalisable en fonction de votre besoin.

Le panonceau M2 informe une étendue / une longueur sur laquelle s'applique l'interdiction. Il est également personnalisable.

En cas d'exception, si l'interdiction de dépasser ne s'applique qu'à une certaine catégorie de véhicules, il faut installer juste en dessous un panonceau de type M4.

Pour avoir un complément d'information sur la correspondance des tailles entre nos panneaux et panonceaux de signalisation, c'est par là.

Le panneau d'interdiction de doubler pour les camions existe aussi en version temporaire pour les chantiers routiers.

Fixation du panneau interdit de doubler pour les camions à un poteau

Nos panneaux de signalisation routière de type B sont équipés de 2 rails de fixation au dos. Les rails servent pour fixer le panneau sur un poteau. La fixation n’est possible qu’à l'aide de brides vendues séparément. Les brides entourent le poteau et sont fixées aux rails à l’aide de boulonnerie. La boulonnerie est fournie avec les brides.

Pour fixer le panneau à un poteau, il vous faut prévoir de commander 2 brides de fixation Quelle que soit la taille du panneau choisie.

Attention, il faut commander des brides compatibles avec le type de poteau choisi.

Caractéristiques du panneau B3a interdit de doubler pour les camions

Les tailles disponibles :

- Miniature : 450 mm avec 2 rails au dos
- Petite : 650 mm avec 2 rails au dos
- Normale : 850 mm avec 2 rails au dos
- Grande : 1050 mm avec 3 rails au dos

Pour en savoir plus, référez-vous à notre article "Choisir la taille d'un panneau".

Les classes disponibles :

- Classe 1 : sa durée de vie minimale est de 7 ans. Sa visibilité peut être jusqu'à 100 m.
- Classe 2 : sa durée de vie minimale est de 10 ans. Sa visibilité peut être jusqu'à 250 m.

Pour en savoir plus, référez-vous à notre article "Choisir la classe de rétro réflexion d'un panneau de signalisation routière".